

**Question écrite du 16 janvier 2020 de M. Pierre Gauthier: «Aménagement du trottoir devant l'église Sainte-Clotilde, située au 11, av. de Sainte-Clotilde».**

Plusieurs habitantes et habitants du quartier m'ont rapporté que le trottoir cité en titre est:

- en été, une fournaise, car les arbres y ont été coupés et aucun n'a été replanté;
- en hiver, une patinoire, car selon le département des constructions de la Ville, le revêtement du trottoir a été mal réalisé et de l'eau y stagne en permanence, ce qui représente un danger pour les enfants et les personnes âgées en période de gel. Ce trottoir est situé sur le chemin de l'école pour de nombreux enfants.

Quand et comment le service adéquat de la Ville va-t-il résoudre ce problème de danger pour la population?